

CONSEIL COMMUNAL du 20 MARS 2001

distribution avant le conseil, à la presse et aux conseillers, par les 2 élues ECOLO, d'une copie d'un article du soir du Sa-Di 10-11 mars (p34) sur les marchés publics, intitulé "Les fournisseurs du pouvoir public devront être "éthiques """, et relayant une proposition du ministre Louis Van den Bossche, approuvée par le conseil des ministres, concernant l'introduction d'une "clause éthique" pour la passation des marchés publics (fédéraux). On cite notamment dans cet article le cas Total-Fina, et de ses relations avec le régime dictatorial en Birmanie. A méditer... par certains, et un bel écho à l'intervention des conseillères ECOLO lors du dernier conseil communal.

présence de Canal Zoom et de la presse écrite

ouverture de la séance à 20h00

tous les conseillers sont présents excepté Bernard Marchand, excusé

1. Procès-verbal de la séance du 26 février 2001: approbation

- remarque de Catherine Brusselmans (ECOLO) s'étonnant de contradictions entre les PV des 2 derniers conseils concernant l'engagement d'un éco-conseiller. Le collège est-il plutôt favorable ou plutôt défavorable à l'engagement d'un éco-conseiller (précise Françoise Lemoine (ECOLO)).
- Réponse de Claude Jossart: ...on n'engage pas d'éco-conseiller mais on se laisse la possibilité de le faire si nécessaire... ;
- le secrétaire communal vérifiera si contradictions il y a dans les PV

VOTE: Unanimité moins l'abstention de Jacques Burny

2. Charte communale de l'intégration de la personne handicapée: adhésion

- l'objet de cette charte est d'engager les communes qui la ratifient à être attentives à 15 points concernant la personne handicapée (droit à la différence, égalité des chances, sensibilisation, organes de consultation, accueil de la petite enfance, intégration scolaire, emploi, information et services, logement social, accessibilité aux locaux, parking... une brochure a été distribuée aux conseillers communaux)
- question de Catherine Brusselmans(ECOLO): ne s'agit-il pas d'un catalogue de bonnes intentions ? ne faudrait-il pas songer à aller plus loin ? Fabienne Gendarme(IC) reconnaît qu'il s'agit effectivement d'un point de départ, et qu'il faudra partir également de leur vécu.

VOTE: unanimité

3. Ordonnance de Police: ratification

- ordonnance prise dans le cadre des travaux d'égouttage de la RN273
- Max Dussart (IC) fait remarquer que la déviation mise en place depuis Villeroux, indiquant l'accessibilité des commerces, ne permet pas d'atteindre le Delhaize... qui est toujours accessible... par la route normale.
- Claude Jossart répond qu'une modification des panneaux de signalisation sera demandée aux entreprises Haulotte.

VOTE: unanimité

Dépenses de plus de 20.000BEF et questions

- entreprises de nettoyage: précisions: suite à la maladie de la personne chargée (à temps plein) de l'entretien des locaux communaux, un contrat d'entretien a été conclu avec la firme Laurenty jusqu'au 30 juin. Il est ensuite prévu d'engager 2 personnes à 3/4 temps (école de Blanmont, commune, InforJeunes, garage Centre, ALE..), tandis que les écoles de Chastre et Cortil continueront à être entretenues par Laurenty. Le coût des 2 options est sensiblement identique. Satisfaction de Claude Monnier (CDM), qui préférerait l'ancien système.
- communication par Claude Jossart d'un fax de la Province annonçant la fin de l'interdiction du transport des ovins et caprins (NB : déjà annoncé le matin en radio).
- question de Claude Monnier (CDM) sur le CPAS (dont il est conseiller depuis 1,5 mois), concernant "les problèmes du CPAS". Les comptes 1999 n'ont pas encore été soumis à l'approbation du conseil (ni du CPAS ni communal). Une lettre de la région wallonne au CPAS a fixé (par dérogation) comme dernière limite la date du 30 avril 2001 pour que ceux-ci lui soient communiqués. A défaut, il sera fait appel à un commissaire du gouvernement. De plus, le budget 2001 ne peut être présenté qu'après les comptes 99. Claude Monnier veut distribuer un document à l'appui de ces dires (ce que Claude Jossart lui interdit). Autres exemples de mauvaise gestion apportés par Claude Monnier: offre de nouveaux services sans gestion saine (ex: Le Grenier) ; l'achat du Tensoul, auquel on renonce finalement, pour relouer le domaine de Chastre ; appui de Charles Verhoeven, qui rappelle avoir demandé au conseil communal un audit des finances du CPAS en 95-96 (mais qui lui a été refusé). Réponse de Claude Jossart et Fabienne Gendarme: les faits sont bien là, mais nous ne sommes pas encore le 30 avril ; des dispositions ont été prises et diverses solutions trouvées aux différents problèmes (passage à mi-temps pour le receveur CPAS); tout se passera bien.

fin de la séance publique 20h35

HUIS CLOS

4. Personnel enseignant: désignations

ratifications

5. Agence Locale pour l'Emploi: représentants communaux au sein de l'assemblée générale

désignations

Pour être tout à fait exact, il faut tout de même spécifier que la dernière intervention concernant le CPAS fut l'occasion de nombreux échanges entre les protagonistes, avec éclats de voix de part et d'autre , injures,... et qu'il s'en est fallu de peu pour que la séance ne termine pas par une suspension.

prise de notes et rédaction: Thierry Henkart.